

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Compensation :

La compensation est mise en oeuvre au sein de chaque UE, entre les UE d'un même semestre, et entre les deux semestres.

La deuxième session permet l'organisation des épreuves de CT de rattrapage. Le CC est intégralement reporté en session 2.

Dans la mesure des faisabilités, une épreuve de seconde chance est organisée en CC au cas par cas, après avis de l'équipe pédagogique, pour les étudiants relevant du régime spécial et pour les ABJ.

Conservation :

Pour les étudiants redoublants, la note acquise lors des évaluations en séances de travaux pratiques pourra, après avis de l'équipe pédagogique, être conservée si elle est supérieure ou égale à 12/20.

Stage facultatif :

Durée minimum : 5 jours.

Le stage facultatif doit être effectué en dehors des périodes de cours et d'examens.

Le stage facultatif ne fait l'objet ni d'une évaluation, ni d'une attribution d'ECTS.

Il peut être réalisé au fil de l'eau ou en continu entre les dates de début et de fin de l'année universitaire
(voir calendrier universitaire)

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)